

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 30 octobre à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS : Mmes CORDIER Fabienne, JAUBERT Sylvie, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, GUIRAUD Arlette représentant Melle JACQUES Elisabeth, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BERCHER Francis, LEMAIRE Gilles, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, GILLY Lucien, DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, JACQUES Jean-Louison Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, DISSET Jean-Marie, BULTEL Jean-Pierre, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

Délibération N°2013/136

OBJET : REMBOURSEMENT DE FRAIS TELEPHONIQUES A CERTAINS PERSONNELS.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT la nécessité de doter certains personnels de la régie du « Sauze Super-Sauze Ubaye » de téléphones portables par nécessité de service, à savoir : le chef pisteur, le chef pisteur adjoint et le chef de secteur.

CONSIDERANT que ces agents préfèrent, pour des questions de commodités, utiliser leur téléphone portable avec leur forfait personnel dans le cadre de leur travail,

CONSIDERANT qu'il convient dès lors que la Régie les défraie d'une certaine somme pour couvrir les communications de service.

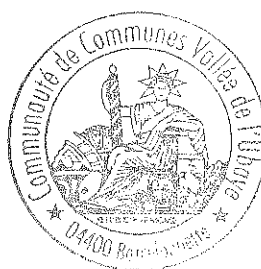
VU l'avis favorable du Conseil d'Exploitation, réuni le 30 Octobre 2013 à 17 heures

Sur proposition du Président ,
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

-DONNE SON ACCORD au remboursement à ces agents d'une somme forfaitaire de **25 € par mois** sur présentation d'une copie de leur facture mensuelle.

-S'ENGAGE à inscrire, chaque année, les crédits correspondants au budget de la Régie « Sauze Super-Sauze Ubaye »

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,



Le Président,
M. Michel LANFRANCHI.